

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 50348

Numéro SIREN : 413 989 310

Nom ou dénomination : ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2020 sous le numéro de dépôt 461

Greffes du tribunal de commerce de COMPIEGNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 31/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/461

Déposant :

Nom/dénomination : ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 413 989 310

N° gestion : 1997 B 50348



exco
expertise comptable

Céline VILLIERS-FOURNET
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Sophie GONZALEZ
Expert Comptable



EXPOSÉ LI
31 JAN. 2020
Tribunal de Commerce de Co N° Le Greffier 661

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Numéro SIRET : 41398931000011
Code APE : 6920Z

16 avenue Bérigoide

60550 VERNEUIL EN HALATTE

COMPTES ANNUELS

Du 01 octobre 2018 au 30 septembre 2019

*Cpte certifiée conforme pour la Cgex
The Glorie Villiers Fournet*



BILAN - ACTIF

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 30/09/19	Valeurs nettes au 30/09/18	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 519	2 666	-1 147	-43
Fonds commercial (1)	499 445	499 445		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	83 042	84 591	-1 549	-2
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	770	770		
Autres immobilisations financières	5 539	5 743	-204	-4
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	590 316	592 445	-2 129	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)	48 000	54 000	-6 000	-11
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	195	60	135	226
Créances (3)				
Clients (3)	418 028	424 005	-5 977	-1
Clients douteux, litigieux (3)	190 369	179 504	10 866	6
Provisions pour dépréciations des clients	-158 817	-149 774	-9 043	-6
Clients Factures à établir (3)		16 752	-16 752	-100
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	22 219	65 419	-43 199	-66
Autres créances (3)	168	168		
Débiteurs divers (3)	2 454	12 060	-9 606	-80
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	50 000	100 000	-50 000	-50
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	390 853	259 779	131 073	50
Charges constatées d'avance(3)	20 688	26 520	-5 832	-22
TOTAL ACTIF CIRCULANT	984 158	988 324	-4 167	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 574 473	1 580 769	-6 296	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN - PASSIF

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

PASSIF	Valeurs au 30/09/19	Valeurs au 30/09/18	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	150 000	150 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	15 000	15 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	275 531	243 407	32 124	13
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	216 138	182 124	34 014	19
SITUATION NETTE	656 670	590 531	66 138	11
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	656 669	590 531	66 138	11
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	70 194	111 845	-41 651	-37
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	76 012	81 277	-5 265	-6
Avances et acptes recus sur cdes en cours	11 943	5 688	6 255	110
Fournisseurs	17 288	33 951	-16 663	-49
Fournisseurs, factures non parvenues	755	1 219	-464	-38
Dettes fiscales et sociales	333 168	328 773	4 395	1
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	4 944	11 485	-6 541	-57
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	403 500	416 000	-12 500	-3
TOTAL DETTES	917 804	990 238	-72 434	-7
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 574 473	1 580 769	-6 296	
(1) Dont à plus d'un an	40 587	75 882		
(1) Dont à moins d'un an	865 274	914 356		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	% CA	Du 01/10/17 Au 30/09/18	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 260		1 260			
Production vendue (biens et services)	1 848 672	100	1 684 680	100	163 992	10
Montant net du chiffre d'affaires	1 849 932	100	1 685 940	100	163 992	10
Production stockée	-6 000		4 000		-10 000	-250
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			6 018		-6 018	-100
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	29 832	2	40 895	2	-11 064	-27
Autres produits	180		31		148	479
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 873 944	101	1 736 884	103	137 059	8
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	2 208		3 203		-995	-31
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	279 612	15	237 173	14	42 439	18
Impôts, taxes et versements assimilés	27 916	2	29 841	2	-1 925	-6
Salaires et traitements	954 484	52	912 401	54	42 083	5
Charges sociales	240 054	13	235 730	14	4 324	2
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	27 975	2	18 722	1	9 253	49
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	31 355	2	25 736	2	5 619	22
Dotations aux provisions						
Autres charges	79		81		-2	-2
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 563 683	85	1 462 887	87	100 796	7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	310 260	17	273 997	16	36 263	13
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

2 703

ALata Expertise Comptable

8/70



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	% CA	Du 01/10/17 Au 30/09/18	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	1 480		3 725		-2 244	-60
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 480		3 725		-2 244	-60
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 968		2 547		-578	-23
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 968		2 547		-578	-23
RÉSULTAT FINANCIER	-488		1 178		-1 666	-141
RÉSULTAT COURANT avant impôts	309 772	17	275 175	16	34 597	13
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	66		1 119		-1 053	-94
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	66		1 119		-1 053	-94
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	19 264	1	35 410	2	-16 146	-46
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	238				238	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 502	1	35 410	2	-15 907	-45
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-19 436	-1	-34 290	-2	14 854	-43
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	74 198	4	58 761	3	15 437	26
TOTAL DES PRODUITS	1 875 490	101	1 741 728	103	133 762	8
TOTAL DES CHARGES	1 659 352	90	1 559 604	93	99 747	6
Bénéfice ou Perte	216 138	12	182 124	11	34 014	19

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



ANNEXE COMPTABLE



[Handwritten signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|-----------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 10 ans |
| - Matériels et outillages | 3 à 5 ans |

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	541 221	
	Terrains			
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Inst. générales, agencts & aménagts divers	70 520	20 438
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	116 790	5 080
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	187 310	25 517
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières		5 743	770
		TOTAL	5 743	770
		TOTAL GENERAL	734 274	26 287

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		541 221	
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers		90 958	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Mat. bureau, inform., mobilier	1 289	120 580	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 289	211 538	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières		204	6 309	
		TOTAL	204	6 309	
		TOTAL GENERAL	1 493	759 069	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	39 110	1 147		40 257
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	30 024	10 069		40 093
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	72 695	16 997	1 289	88 403
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	102 719	27 066	1 289	128 496
	TOTAL GENERAL	141 829	28 213	1 289	168 753

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL						
A. Immob. incorpor.	TOTAL						
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
	TOTAL GÉNÉRAL						
	Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		31 355	22 312		
financières					
exceptionnelles					



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	770		770
	Autres immobilisations financières	5 539		5 539
	Clients douteux ou litigieux	190 369		190 369
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	418 028	418 028	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	20 342	20 342	
	Etat & autres	1 877	1 877	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 622	2 622	
	Charges constatées d'avance	20 688	20 688	
TOTAUX		660 235	463 557	196 678
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice	770	
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		20 688
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	20 688

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		2 454
Disponibilités		14 000
	TOTAL	16 454



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	70 194	29 607	40 587	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	18 043	18 043		
Personnel & comptes rattachés	120 304	120 304		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	66 969	66 969		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	140 883	140 883		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	5 013	5 013		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	76 012	76 012		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	4 944	4 944		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	403 500	403 500		
TOTAUX	905 861	865 274	40 587	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	41 651			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	403 500
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	403 500

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 112
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	755
Dettes fiscales et sociales	154 804
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 061
TOTAL DES CHARGES À PAYER	159 732



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2019, le CICE s'élève à 12 779 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.



Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 16 avenue Bergoide 60550 VERNEUIL EN HALATTE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 41398931000011 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 30/09/2019			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB				
		Frais de développement*	CX				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	41 776	AG	40 257	1 519
		Fonds commercial (1)	AH	499 445	AI		499 445
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	211 538	AU	128 496	83 042
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF	770	BG		770
		Autres immobilisations financières*	BH	5 539	BI		5 539
TOTAL (II)		BJ	759 069	BK	168 753	590 316	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	48 000	BQ		48 000
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	195	BW		195
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	608 397	BY	158 817	449 580
		Autres créances (3)	BZ	24 842	CA		24 842
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	50 000	CE		50 000
		Disponibilités	CF	390 853	CG		390 853
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	20 688	CI		20 688
TOTAL (III)		CJ	1 142 974	CK	158 817	984 158	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 902 043	1A	327 570	1 574 473	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE		Néant ☐ *	
			Exercice N	30/09/2019	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)		DA	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)		DG	275 531	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	216 138	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	656 669	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	70 194	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV	76 012	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	11 943	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	18 043	
	Dettes fiscales et sociales		DY	333 168	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	4 944	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	403 500	
TOTAL (IV)		EC	917 804		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 574 473		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	865 274	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE						Néant ☐ *	
Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires	
				Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	1 260	FB	
	Production vendue	{	biens *	FD		FE	
			services *	FG	1 848 672	FH	
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	1 849 932	FK	
	Production stockée *						
	Production immobilisée *						
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						
	Autres Produits (1) (11)						
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						
	Variation de stock (marchandises) *						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						
	Impôts, taxes et versements assimilés *						
	Salaires et traitements *						
	Charges sociales (10)						
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				
			- dotations aux provisions				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					
	Autres charges (12)						
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						
	Reprises sur provisions et transferts de charges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)							
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						
	Intérêts et charges assimilées (6)						
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)							
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

38/70



Désignation de l'entreprise		SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	66		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	66		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	19 264		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	238		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	19 502		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-19 436		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices *				HK	74 198		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 875 490		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 659 352		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	216 138		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY	
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier			HP	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HQ		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IH	2 703	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IJ		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IK		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			1K		
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A1	7 520	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A2		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A3			
(13)	obligatoires			A4	70		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
régularisation compte de tiers				2 725	66		
créances irrécouvrables				16 539			
dotation exceptionnelle				238			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		
régularisation compte de tiers				2 703			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise		SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE		Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	541 221	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP		KQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	70 520	KW	20 438	
		Matériel de transport *		KY		KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	116 790	LC	5 080	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		
	Avances et acomptes			LK		LL		
	TOTAL III			LN	187 310	LO	25 517	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
		Autres participations			8U		8V	
Autres titres immobilisés			IP		IR			
Prêts et autres immobilisations financières			IT	5 743	IU	770		
TOTAL IV			LQ	5 743	LR	770		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	734 274	ØH	26 287	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virements de poste à poste 1		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LW	541 221	
CORPORELLES	Terrains			IP		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		ME		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU		MM	90 958	
		Matériel de transport		IV		MP		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	1 289	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		
	Avances et acomptes			NC		ND		
	TOTAL III			IY		NG	1 289	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	
		Autres participations			IO		ØX	
Autres titres immobilisés			II		2B			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	204		
TOTAL IV			I3		NJ	204		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	1 493	
						ØL	759 069	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

40/70



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Exercice N clos le 30/09/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	39 110	PF	1 147	PG		PH	40 257		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	30 024	QE	10 069	QF		QG	40 093		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	72 695	QM	16 997	QN	1 289	QO	88 403		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	102 719	QV	27 066	QW	1 289	QX	128 496		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	141 829	ØP	28 213	ØQ	1 289	ØR	168 753		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM						
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)					
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- Titres mis en équivalence	02		03		04		05
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	149 774	6U	31 355	6V	22 312	6W	158 817
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B	149 774	TY	31 355	TZ	22 312	UA	158 817	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	149 774	UB	31 355	UC	22 312	UD	158 817	
Dont dotations et reprises		} - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	31 355	UF	22 312			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l' entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP	770	UR		US	770		
	Autres immobilisations financières			UT	5 539	UV		UW	5 539		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	190 369					190 369	
	Autres créances clients			UX	418 028		418 028				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	20 342		20 342				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 877		1 877				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 622		2 622				
	Charges constatées d'avance			VS	20 688		20 688				
	TOTAUX			VT	660 235	VU	463 557	VV	196 678		
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD	770						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE							
			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	70 194		29 607		40 587			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	18 043		18 043						
Personnel et comptes rattachés		8C	120 304		120 304						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	66 969		66 969						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	140 883		140 883					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 013		5 013					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	76 012		76 012						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 944		4 944						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	403 500		403 500						
TOTAUX		VY	905 861	VZ	865 274		40 587				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	41 651	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COM		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice N. clos le : 30/09/2019			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	216 138		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	5 438	WB		
		WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)	WG	1 106	XE	6 544	
		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB				
		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW		
		WJ		Charges financières (art. 212 bis) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					I7	74 198		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux à 0 %					I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					ZN				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					WO				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
TOTAL I						WR	296 880		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)						WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WU		
		- imposées au taux de 0 %					WV		
		- imposées au taux de 19 %					WH		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WP		
		- imputées sur les déficits antérieurs					WW		
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %					XB			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					I6			
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		WZ			
Produit net des actions et parts d'intérêts :						XA			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY		
	Majoration d'amortissement*						XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		XG	12 779
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)					X1	284 101	XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	284 101	XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

45/70



**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise		SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis A1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI *				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *					
				8X	8Y
				8Z	9A
				9B	9C
Provisions pour dépréciation *					
				9D	9E
				9F	9G
				9H	9J
Charges à payer					
				9K	9L
				9M	9N
				9P	9R
				9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN	YO
				↓	↓
				ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS**(art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	182 124			ZD	32 124				
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE	150 000				
						ZF					
	TOTAL I	ØF	182 124			TOTAL II	ZH	182 124			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7				YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	240				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	77 337			XQ	82 082				
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	14 226				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	12 535			ST	183 064				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	279 612				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	5 361				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS				9Z	22 555				
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					YX	27 916				
T. V. A.	- Montant de la T. V. A. collectée					YY	376 252				
	- Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	48 105				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018) *					ØB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	%				
	- Numéro de centre agréé *	XP									
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLENéant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations *	1	ASUS VIVO BOOK CV	665	665		
	2	IPHONE 7 CVF	624	624		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪								
		(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant ☒ *			
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)							
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)						
TOTAL 1							
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs		Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
		sur 3 ans au titre de	N-1				
			N-2				
		Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
			N-2				
			N-3				
			N-4				
			N-5				
			N-6				
			N-7				
		N-8					
N-9							
TOTAL 2							
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.							
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)							
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer			
TOTAL							



[Handwritten signature]

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☒ *

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu
- 3
- 4

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,80 % 2	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1		Moins-values à 12,80 % 2	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % 3	Solde des moins-values à 12,80 % 4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine 1		Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice 6	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6 7
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % 2	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) 3	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) 4	À 15 % Ou À 16,5 % (1) 5		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2018		et clos le : 30/09/2019	
		Durée en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	24
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + total 2 - total 3)	OG
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HY	
Période de référence		GZ	
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.



**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/09/2019

N° SIRET

41398931000011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie)

16 avenue Bergoide

CODE POSTAL

60550

VILLE

VERNEUIL EN HALATTE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

4795

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

205

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

TIBEMA

N° SIREN (si société établie en France)

515067825

% de détention

54.2800

Nb de parts ou actions

2 714.00

Adresse :

N°

16

Voie

Avenue de Bergoide

Code Postal

60550

Commune

VERNEUIL EN HALATTE

Pays

France

Forme juridique

SARL

Dénomination

C&C CONSEIL ET COMPTABILITE

N° SIREN (si société établie en France)

808353528

% de détention

41.6200

Nb de parts ou actions

2 081.00

Adresse :

N°

4

Voie

RUE DE LA COLONNE

Code Postal

60500

Commune

VINEUIL-SAINT-FIRMIN

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Pays





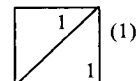
Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G-SD 2019



☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2019

N° SIRET : 41398931000011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie) 16 avenue Bergoide

CODE POSTAL 60550

VILLE VERNEUIL EN HALATTE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

55/70



ALATA EXPERTISE COMPTABLE**AL.EX.CO**

Société à responsabilité limitée au capital de 150 000.00 €
Siège social : 16, Avenue de Bergoide - 60 550 VERNEUIL EN HALATTE
413 989 310 R.C.S. de COMPIEGNE

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2020

I. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 216 138,21 €, de la manière suivante :

A titre de dividendes : 180 000,00 €,
Soit 36.00 € par part.

Le solde : 36 138,21 €.
En totalité au compte « Autres réserves ».

Ce dividende sera payé au siège social à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est précisé que le montant distribué est éligible à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 -3-2° du C.G.I.; ceci sans préjudice de l'application du régime fiscal propre à chaque bénéficiaire.

La présente distribution entraîne pour les personnes physiques une retenue à la source de 17,20 % sur les dividendes versés correspondant aux prélèvements sociaux, ainsi qu'un prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80 % lesquels seront versés par la société au Trésor Public dans les délais légaux.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Distribution globale	Dividende unitaire	Abattement fiscal unitaire (Personne physique uniquement)
2017/2018	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €
2016/2017	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €
2015/2016	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €

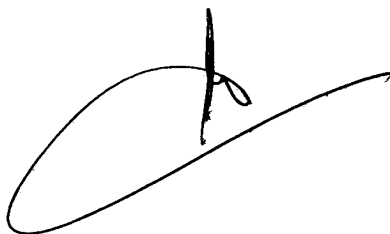
Cuf



II. RESOLUTION VOTEE :

Lors de l'assemblée du 15 janvier 2020, les associées ont voté la résolution ci-dessus dans son texte intégral.

**Certifié conforme
La Cogérante,
Mme Céline VILLIERS-FOURNET**



ALATA EXPERTISE COMPTABLE

AL.EX.CO

Société à responsabilité limitée au capital de 150 000.00 €

Siège social : 16, Avenue de Bergoide - 60 550 VERNEUIL EN HALATTE

413 989 310 R.C.S. de Compiègne

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

de l'exercice clos le 30 septembre 2019

**SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JANVIER 2020**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 2018, s'élevant à 216 138,21 €, de la manière suivante :

A titre de dividendes : 180 000,00 €,
Soit 36.00 € par part.

Le solde : 36 138,21 €,
En totalité au compte « Autres réserves ».

Ce dividende serait payé au siège social à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est précisé que le montant distribué est éligible à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 -3-2° du C.G.I.; ceci sans préjudice de l'application du régime fiscal propre à chaque bénéficiaire.

La présente distribution entraîne pour les personnes physiques une retenue à la source de 17,20 % sur les dividendes versés correspondant aux prélèvements sociaux, ainsi qu'un prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80 % lesquels seront versés par la société au Trésor Public dans les délais légaux.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Distribution globale	Dividende unitaire	Abattement fiscal unitaire (Personne physique uniquement)
2017/2018	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €
2016/2017	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €
2015/2016	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €

**Certifié conforme
La Cogérante,
Mme Céline VILLIERS-FOURNET**

